



Fonctionnement des domaines skiables du Chablais dans l'hypothèse d'une hausse des températures de 1°C (entraînant un décalage de la limite d'enneigement naturel garanti de 150 m), et en l'absence de mesures d'adaptation complémentaires

ANNEXE 10

Domaine skiable
réseau de pistes et de remontées mécaniques

secteur d'altitude à enneigement naturel garanti

limite de l'enneigement naturel garanti

secteur bas à enneigement naturel aléatoire

piste enneigée artificiellement

point d'accès au domaine skiable
(cherche proportionnel au débit de départ des remontées mécaniques)

- avec enneigement naturel garanti
- sécurisé par une installation de production de neige
- avec enneigement naturel aléatoire

